

Octobre : mois du rosaire - prière du chapelet le vendredi à St Étienne

En ce mois d'octobre, avec les Équipes du Rosaire, nous sommes invités à **prier le chapelet** :
à l'église Saint Étienne les vendredis 20 et 27 octobre, à 15h

Réaction des Évêques de France suite aux attaques contre Israël

Depuis l'aube, ce samedi 7 octobre 2023, alors que les Juifs dans le monde entier célèbrent « Simhat Torah », le Hamas a déclenché une attaque sur l'État d'Israël, faisant de nombreuses victimes civiles et militaires et des personnes de statuts divers ont été prises en otages. Nous condamnons sans réserve ces attaques et la spirale de violences qu'elles enclenchent. Nous appelons à la libération des otages. Nous apportons notre soutien et assurons de notre prière toutes les familles endeuillées et éprouvées par ces événements dramatiques.

Nous espérons que la communauté internationale pourra, dans les plus brefs délais, obtenir la cessation des violences afin d'éviter un engrenage terrible pour tous et un nombre de victimes plus grand encore, de part et d'autre. Que tous ceux qui exercent une autorité politique, civile ou religieuse, travaillent ensemble sans se décourager à restaurer la paix et à construire la justice sur cette terre sainte, si précieuse pour le monde entier. En ces heures d'extrême tension, avec émotion, nous pensons à toutes les vies brisées. Nous invitons chacun à prier pour la Paix dans la justice et la vérité entre les peuples et les communautés et à tout faire pour en être un authentique artisan.

Mgr Éric de Moulins-Beaufort, Archevêque de Reims
Président de la Conférence des évêques de France

Une véritable guerre vient d'être déclenchée en Israël. Nous prions pour toutes les victimes de ces attaques. Nous assurons leurs familles de notre solidarité et de notre amitié, et en particulier les membres de la communauté juive du Gard. Nous prions aussi pour qu'aboutissent les volontés de paix dans cette région, une paix fondée sur le dialogue et la justice. Que le Dieu de la paix nous protège du déchaînement de la violence dans ce pays si cher à nos cœurs.

Mgr Nicolas Brouwet, Évêque de Nîmes

Dimanche 22 octobre : quête au profit des Œuvres Pontificales Missionnaires

Depuis 1926, toutes les paroisses catholiques du monde sont invitées à célébrer le Dimanche missionnaire mondial et à participer à la quête mondiale des Œuvres Pontificales Missionnaires. Pour rappel, la quête mondiale pour la mission est un acte missionnaire : elle permet à l'Église de vivre, d'assurer sa croissance dans le monde et de favoriser l'annonce de l'Évangile sur les 5 continents. L'Église lui donne le statut de « quête impérée ». C'est-à-dire que l'intégralité de la collecte faite auprès des fidèles lors de la messe du Dimanche mondial de la mission, doit être transmise aux Œuvres Pontificales Missionnaires qui ont la charge de sa collecte et de sa distribution pour que vive l'Église partout dans le monde. Merci d'y penser !

Commandez dès aujourd'hui le nouveau Missel des Dimanches 2024

Pour obtenir le « **nouveau Missel des Dimanches 2024** » (qui commencera dès le 1^{er} dimanche de l'Avent) **il est nécessaire d'en faire la pré-commande auprès du secrétariat en communiquant vos coordonnées en appelant le 04.66.22.13.26.**

Dès réception de la commande, vous serez prévenus pour venir le récupérer et verser votre règlement (10 euros) à l'ordre du « A.D 30 – E.P UZES ». **Pas de règlement anticipé s.v.p**

Obsèques

Roger PESENTI (83 ans), lundi 9 octobre à LA BASTIDE D'ENGRAS

Samedi 21 octobre : 17h30 – Messe anticipée du dimanche à BLAUZAC
17h30 – Messe anticipée du dimanche à ST QUENTIN la P.

Dimanche 22 octobre : 9h – Messe à l'église saint Étienne - UZÈS
10h30 – Messe à la cathédrale St Théodorit à UZÈS

PAROISSES
CATHOLIQUES
de l'UZÈGE



Feuille Paroissiale n°07

28^{ème} dimanche Per Annum A
14 octobre 2023



Secrétariat des paroisses de l'Uzège
Sacristie de la cathédrale d'Uzès
ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h
30700 UZES – Tel : 04.66.22.13.26
www.cathedrale-uzes.fr

Qu'est ce qu'un synode ?

Dans la tradition de l'Église, des assemblées d'évêques (dites synodes) ont toujours existé. Le synode des évêques – synode général – est un organe consultatif établi par Paul VI, en 1965.

Le mot synode vient du grec. Il est formé de *hodos* (chemin) et *sun* (ensemble).

Il signifie "**faire route ensemble**" mais également "**franchir un même seuil**", "**habiter ensemble**", donc se réunir.

Le synode (ou le concile) désigne dans l'Église une assemblée réunie pour délibérer et prendre des décisions en matière de doctrine ou de discipline.

En établissant le synode, Paul VI répondait au désir des pères du concile Vatican II de maintenir vivant l'esprit de collégialité engendré par le concile.

Ces assemblées réunissent des représentants de l'épiscopat désignés par des conférences épiscopales ainsi que des cardinaux, des évêques, des religieux, des recteurs et des dirigeants de mouvements et d'associations nommés par le pape en qualité de pères synodaux et d'experts. On y réfléchit sur la situation et divers problèmes de l'Église. Une à deux fois par jour, une synthèse des interventions est publiée sur le site du Vatican.

S'informer avec calme, recul et confiance est plus que jamais nécessaire

Le pape, avec ses collaborateurs et les dicastères de la Curie, s'inspire du contenu des propositions, les évalue, les approfondit.

Après quoi il rédige une **exhortation post-synodale** qui définit une orientation sur une question de pastorale donnée et stimule le zèle des croyants.

Depuis les années 1960, ces synodes ont porté sur des questions très variées telles que le droit canon, le sacerdoce et la justice dans le monde, l'évangélisation, la catéchèse, l'Europe ou l'Afrique, la famille, etc.

- **Synode et concile**

Il ne faut pas confondre le **synode** avec le **concile** qui a un caractère œcuménique et au cours duquel tous les évêques du monde sont appelés à participer.

Lors d'un concile, les évêques **abordent les questions qu'ils souhaitent et leur vote a autorité sur les décisions du pape.**

- **Le synode selon le pape François**

En ouverture du synode sur la famille, en octobre 2014, le pape François a rappelé la façon dont il envisageait les discussions. Pour lui, il faut "*parler clairement, [...] Parler avec *parrhèsia* (franchise en grec, NDLR) et écouter avec humilité*".

Pour appuyer son propos, il a rapporté l'anecdote suivante : après le consistoire convoqué en février dernier pour préparer le Synode, un cardinal lui avait écrit que certains parmi eux n'avaient pas eu le courage de prendre la parole "*par respect au pape, croyant peut-être que le pape pense quelque chose de différent*". "*Cela ne va pas, a répondu le pape, ceci n'est pas la synodalité parce qu'il faut dire tout ce que dans le Seigneur on se sent de devoir dire, sans peur de froisser, sans timidité.*"

- **Synode diocésain**

Au niveau du diocèse, l'évêque peut également convoquer les baptisés placés sous sa charge pastorale en synode. Au souffle de l'Esprit, ces synodes sont des jalons sur le chemin qu'emprunte l'Église avec et vers le Christ. On peut les comparer à des discernements communautaires, sous la conduite d'un évêque.

- **Le synode sur la synodalité de l'Église**

Depuis le 4 octobre jusqu'au 29 octobre 2023 se déroule la première session générale des évêques à Rome. La nouveauté de cette 16ème session générale des évêques, c'est que **les laïcs participants ont eux aussi un droit de vote.**

L'assemblée est constituée de 365 membres, dont 54 femmes et 62 cardinaux. 7 français auront le droit de vote :

- 4 évêques élus par leurs confrères en avril 2023, Mgr Alexandre Joly, Mgr Jean-Marc Eychenne, Mgr Matthieu Rougé, Mgr Benoît Bertrand ;
- une laïque, Madame Anne Ferrand ;
- le cardinal Jean-Marc Aveline, membre votant désigné par le Pape ;
- soeur Nathalie Becquart, xmcj, Sous-secrétaire générale du Synode des évêques

3 experts théologiens français participent également comme consultants : le P. Hervé Legrand, le P. Philippe Bordeyne et le P. Christophe Théobald.

Il appartiendra ensuite au Pape, éclairé par les débats du Synode, de prendre des décisions ou des orientations l'année prochaine, en octobre 2024 comme il l'a annoncé.

Il s'agira vraisemblablement d'un texte sous forme d'une encyclique, comme cela a pu être le cas avec d'autres Synodes (*Querida Amazonia*, à la suite du Synode sur l'Amazonie, *Amoris Lætitia* à l'issue de deux synodes sur la famille).

Enfin, **au mois d'octobre 2024**, se tiendra la 2ème session générale des évêques à Rome, avec la publication du document final.

- **Concile, encyclique, exhortation apostolique, bulle : comment s'exprime le magistère de l'Église ?**

Concile : Le concile œcuménique est une expression majeure du magistère de l'Église.

Il s'exprime dans des textes promulgués par les évêques. Les Constitutions sont les documents les plus importants. Elles peuvent être dogmatiques ou pastorales.

Viennent ensuite les déclarations et les décrets.

Encyclique une encyclique est une lettre solennelle adressée par le pape à tous les évêques, et parfois également à l'ensemble des fidèles. Elle est destinée à exposer à ses destinataires la position officielle de l'Église catholique sur un thème précis.

Elle est désignée par ses premiers mots en latin.

Constitution apostolique : c'est un document solennel du pape, semblable à une loi dans le domaine civil. Le qualificatif apostolique signifie qu'elle est issue du siège apostolique. Le Catéchisme de l'Église Catholique a été promulgué par une Constitution apostolique.

Exhortation apostolique ; c'est un texte qui exhorte des évêques, les confirme, les incite à s'engager dans telle ou telle activité.

Les Synodes des évêques sont suivis d'une exhortation apostolique de la part du pape.

Lettre apostolique : c'est un document solennel par lequel le pape s'adresse soit à un responsable de l'Église, soit à une catégorie de fidèles, sous forme de lettre ouverte.

Motu proprio : qui signifie « de son propre mouvement ».

C'est une lettre émise par le pape de sa propre initiative, un décret qui précise certaines règles d'organisation ou d'administration dans l'Église.

C'est par un motu proprio par exemple que le pape Benoît XVI avait élargi en 2007 la possibilité de célébrer la messe en latin.

Bulle : du latin *bullā*, le sceau. Document juridique important marquant la convocation d'un concile, une canonisation, une nomination épiscopale, etc.